

Aux personnes concernées

AVIS PUBLIC

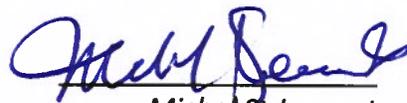
Aliénations de terrains vacants

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par le soussigné, directeur général et greffier de la Ville de Saint-Gabriel, conformément à l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*;

QUE les terrains vacants suivants ont été aliénés par la Ville de Saint-Gabriel :

Transaction	Terrain	Prix
Vente au Groupe immobilier Cammisano inc. le 18 juin 2024	Lot 6 581 476 du cadastre du Québec, situé sur le chemin du Domaine	400 000 \$
Vente au Groupe immobilier Cammisano inc. le 18 juin 2024	Lot 6 581 403 du cadastre du Québec, situé sur le chemin du Domaine	350 000 \$

Fait et donné à Saint-Gabriel, ce 11^e jour du mois de juillet 2024.

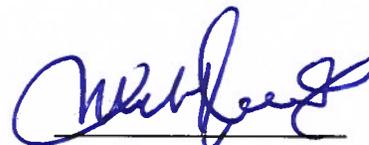


Michel St-Laurent
Directeur général et greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, SOUSSIGNÉ, MICHEL ST-LAURENT, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL, CERTIFIE AVOIR PUBLIÉ LE PRÉSENT AVIS EN EN AFFICHANT UNE COPIE À L'HÔTEL DE VILLE, 45 RUE BEAUSOLEIL, ENTRE 9 H ET 16 H, LE 11 JUILLET 2024 ET SUR LE SITE DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL AU <http://www.ville.stgabriel.qc.ca/>.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 11^e JOUR DU MOIS DE JUILLET 2024.



Michel St-Laurent
Directeur général et greffier